



## COMMUNIQUÉ

28/01/2008

### LE HAUT DÉBIT A TRAVERSÉ LE VIADUC DE MILLAU

Dans le cadre du déploiement d'un câble optique entre Montpellier et Clermont-Ferrand, la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau (CEVM) a signé une convention d'occupation temporaire avec le Syndicat Mixte autoroute numérique A75, représenté par son président Jean-Paul Pourquier.

La CEVM a souhaité participer au développement du haut débit en offrant gratuitement au Syndicat Mixte la traversée de la vallée du Tarn par le viaduc de Millau.

Le câble optique composé de 144 fibres a été installé cette semaine dans le viaduc sur des chemins de câble, aux côtés des fibres déjà utilisées pour l'exploitation. Long de 6 km, il a traversé de part en part le viaduc ; et ce, sans interruption, ce qui était un choix impératif de la CEVM, afin de limiter dans l'avenir les interventions sur d'éventuels raccords.